

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TERRAIN DE CAMPING

CONDITIONS GÉNÉRALES :

La réservation devient effective uniquement :

- Avec l'accord du camping de Belos,
- Inscription obligatoire avec carte d'identité ou passeport.
- Après réception de l'acompte si réservation.
- Le camping de Belos est libre d'accepter ou de refuser, en fonction de la disponibilité.
- Le camping de Belos propose des séjours à vocation familiale et les hébergements sont spécialement conçus à cet effet.
- La réservation d'un emplacement de camping est nominative. Elle ne peut être cédée ni sous louée, sauf accord écrit de la direction.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.
- Une réservation est définitive : en aucun cas une ou plusieurs nuits, une arrivée retardée ou un départ anticipé, ne peut donner droit à une réduction.
- La direction se réserve le droit de changer le numéro attribué. Dans la mesure du possible, nous tiendrons compte de vos préférences. En aucun cas celui-ci ne pourrait être un motif d'annulation.
- L'emplacement « parking » de la location ou l'emplacement camping est conçu pour un seul véhicule. Tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.
- L'accès à l'espace aquatique est réservé uniquement à la clientèle du camping (shorts et caleçons de bain interdits – slip de bain

obligatoire). Brassard obligatoire pour les enfants de moins de 8 ans. Interdit de boire, manger et fumer sur les plages.

- Les barbecues à bois sont interdits dans le camping. Des barbecues collectifs sont à disposition dans le camping. Utilisation avec seulement avec du charbon de bois.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- L'utilisation des installations de loisirs par les enfants est sous la responsabilité des parents. Le trampoline peut être dangereux veuillez respecter les consignes et ne plus l'utiliser après 21H30.
- La circulation sur le camping est interdite entre 23h et 6h du matin. Le calme nocturne doit être respecté par tous les campeurs.
- Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement affiché à l'accueil. A défaut, la direction pourra prendre toute disposition nécessaire pour lui interdire l'accès au camping.
- VISITEURS : Ils doivent obligatoirement se faire connaître à l'accueil ou au bar et présenter une carte d'identité. Leur voiture doit rester au parking. Les horaires de visite sont de 08h00 à 22h00.
La piscine est interdite aux visiteurs.

VOTRE SEJOUR

LOCATIF : En juillet et Aout, les séjours en locatif se déroulent par semaine entière sauf suivant disponibilité se renseigner auprès de la direction. Possibilité de location le jour de votre choix. Toute installation supplémentaire (par ex. Tente) à côté de la location est formellement interdite sauf accord de la direction et supplément
Et 1 seul véhicule.

- Les draps ne sont pas fournis dans les locations mais obligatoires.
- Tous nos locatifs sont NON-FUMEURS.
- Les lits superposés sont interdits au moins de 6 ans et au plus de 12 ans (45Kg max).

- Les frais d'eau, gaz et électricité sont inclus dans le prix de la location d'un mobil-home, sauf cas d'utilisation anormale, qui sera facturée.
- Le nombre maximal de personnes (bébés et enfants compris) occupant d'un mobil-home ne doit pas dépasser la capacité du locatif suivant le modèle.
EMPLACEMENT : Maximum 6 personnes sur emplacement et 1 seul véhicule.
Le paiement du solde s'effectue lors de votre arrivée.

ARRIVEE :

- L'emplacement de camping peut être occupé à partir de 14h.
- L'hébergement locatif débute à partir de 14h. l'accueil est assuré jusqu'à 18h.
- LOCATIF : une caution de 300 € pour le locatif et le ménage vous sera demandé par le service en ligne sécurisé Swikly qui vous permet d'effectuer votre paiement en ligne. La caution vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquants et frais de nettoyage, si la location n'est pas rendue dans un état de propreté avec frigo dégivré ou si le locataire a fumé à l'intérieur du locatif.
 En aucun cas la clé du mobil-home ne pourra être délivrée sans la remise des cautions.
- Les invités et les suppléments doivent être signalés à la réception, mais seules les personnes inscrites au moment de la réservation pourront séjourner dans l'établissement et profiter des infrastructures.

PENDANT VOTRE SEJOUR :

- Il appartient au locataire de s'assurer. Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc....
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
- Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

DEPART

- L'emplacement camping doit être laissé propre. Toute dégradation sera majorée.
- Le mobil-home doit-être libéré entre 8h et 10h30 en cas de retard une majoration forfaitaire de 10 € par heure supplémentaire sera facturée.
- La location que vous quittez fait l'objet d'une vérification avant le départ. Si celle-ci est libérée en parfait état de propreté, et sans matériel manquant ou dégradé, la caution vous sera restituée. Un forfait nettoyage de 80 € vous sera facturé si la direction le juge nécessaire. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations, un acompte de 30 % du montant total de votre séjour est demandé. Il doit être envoyé dans les 15 jours suivant la date de réservation. L'acompte correspond au premier versement à valoir sur l'achat. Après le versement, le contrat ne peut plus être annulé. Si un accord amiable n'est pas trouvé aucun remboursement n'est possible.
- Le montant total du séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée pour les locatifs.
- Taxe de séjour et écotaxe non comprise dans nos tarifs.
- Les modes de paiements acceptés sont : CB, Chèque, Chèques Vacances, Chèques Vacances Connecte et Virement Bancaire.

ANNULATION ET MODIFICATION

Des modifications de réservation concernant votre réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et accord de la direction.

- Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire à une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation

qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou une partie du séjour aux vacanciers. Le tarif est de 3 % du prix total du séjour. En cas d'annulation avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

- Annulation du client sans assurance :

Toute annulation de réservation de la part du client devra être signalée le plus tôt possible par écrit (message téléphone non admis)

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : L'acompte sera conservé comme dédommagement.
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100 % du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé.
- Prestations non utilisées :

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à un remboursement.

- Annulation de l'hébergeur :

Le camping de Belos s'engage à rembourser l'acompte et toutes autres sommes versées (moins les frais de dossier 15€, au titre du séjour ne pouvant se dérouler en cas de fermeture administrative ou de fermeture des frontières.

ANIMAUX

- Les animaux tenus en laisse et vaccinés sont acceptés dans les locatifs, avec un supplément forfaitaire en fonction de la durée du séjour.
- Un seul animal domestique par location. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et les propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées.
- Le carnet de vaccinations pour chien et chat doit être à jour (vaccin antirabite obligatoire).

- Les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'espace aquatique et dans les commerces.
- Les chiens de catégorie 1 et 2 (pitbull, rottweiler...) ainsi que les chiens de garde et ceux pouvant être considérés comme dangereux sont refusés.
- Le propriétaire est responsable des dégradations de son animal qui lui seront facturées. En cas de nuisances trop importantes, le camping se réserve le droit de demander au propriétaire de quitter l'emplacement et ceci sans remboursement.

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez le camping à utiliser sur tout support, les photos ou vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés par écrit si vous ne souhaitez pas figure sur ces supports de communication.

INFORMATION ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Belos comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping et pour le traitement de votre réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping de Belos, en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

RECLAMATION

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate.